



Dette CAF et prime d'activité

Par **Fabrice987**, le **15/04/2019** à **23:24**

Bonjour à tous

Je m'excuse d'avance si je ne suis pas dans la bonne catégorie, voilà , la CAF m'a versé trop d'argent et me demande de les rembourser, ce que je fait actuellement.

Après plusieurs lettres, nous sommes parvenus, étant au RSA, que la CAF me prélevait 68euros sur mon RSA, (le RSA de couple, c'est à dire dans les 820e) aujourd'hui, je ne touche que 758euros pour moi et mon conjoint.

J'en arrive à ma question, j'ai récemment retrouver du travail, et je sais que je vais avoir droit à la prime d'activité, la CAF a-t-elle le droit de continuer a me prélever, sur ma prime d'activité sachant que je n'aurais plus de RSA dans 3 mois?

Merci d'avance pour vos réponses.

Fabrice

Par **Visiteur**, le **15/04/2019** à **23:52**

Bonjour

Oui, la caf doit être remboursée 'ou se rembourse elle même, mais grace à votre travail, vous allez pouvoir faire face.

Bon courage